



Compte rendu du CHSCT du 04-12-2017

- Procès-verbal du 06/07/17

Un débat s'engage entre OS et Direction, il porte sur la reformulation précise des échanges qui concernaient le retrait d'une demande d'expertise. L'union CFTC, CFDT, UNSA estime que le procès-verbal reflète bien les échanges ayant eu lieu et par conséquent l'approuve.

- Procès-verbal du 19/09/17

L'union CFTC, CFDT, UNSA et Solidaires votent pour, la CGT ne participe au vote.

- CFP Rhin et Danube

À la demande d'un syndicat, le sujet des incivilités subies sur le CFP de Rhin et Danube est évoqué en début de réunion, nos collègues y étant de plus en plus fréquemment exposés.

Les OS font part de l'insuffisance récurrente de personnel d'accueil et du souhait d'extension des plages horaires de présence du vigile. La Direction indique que ce phénomène d'incivilités répétées est une préoccupation majeure, qu'une architecte est passée courant novembre. Elle doit rapidement envoyer ses conclusions et ses propositions pour améliorer l'ergonomie des locaux. On peut espérer que des travaux seront programmés en fonction des recommandations. Afin de réduire le nombre d'usagers, le Directeur rappellera aux services extérieurs (Préfecture et CAF) les consignes de délivrance de documents. Il suggère aussi que le CT et le CHSCT réfléchissent à la présence d'écrivains publics sur le site. Nous insistons sur la nécessité de convaincre les services des étages d'appliquer et de faire appliquer le protocole de mutualisation en cas d'affluence. La solidarité sera rappelée aux chefs de services des étages en cas de demande de renfort des agents d'accueil. La possibilité de modifier les heures du vigile sera étudiée et il y sera très rapidement répondu. Dernière minute : Dès le lendemain du CHSCT, la Direction annonce que les plages horaires du vigile seront étendues de 15 minutes le matin et de 30 minutes le soir et ce, à compter du lundi 11 décembre.

- La Mure, réaménagement programmé

Les plans définitifs d'installation sont commentés, le coût total des travaux s'élève à 504 000 euros. Des réponses sont apportées en séance sur certains points, le sujet du garage à vélos n'est pas encore réglé. Il conviendra d'observer le jour venu l'organisation optimale des appels téléphoniques et des transferts entre postes pour éviter d'altérer les rapports entre collègues. L'installation dans les locaux réaménagés devrait intervenir dans la deuxième quinzaine de janvier 2018.

- Réinstallation de services à la Cité Dode et au CFP Rhin et Danube

Dès juin 2018, le PCE de Grésivaudan rejoindra les autres Pôles de Contrôle et d'Expertise au niveau 3 de Rhin et Danube. La Paierie Départementale déménagera en juillet de Rhin et Danube pour le premier étage de la Cité Dode. En août 2018, les agents des Pôles Enregistrement du SIE Grésivaudan et du SIE Chartreuse rejoindront le niveau 5 du CFP Rhin et Danube à côté des SPF actuels, formant ainsi le SPFE de Grenoble. La Direction a récemment rencontré les agents de la Paierie Départementale (22 agents). Il leur a été proposé de visiter par groupes leurs futurs bureaux. Une nouvelle demande d'expertise agréée est soumise au vote sur ce projet modifié. L'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail apporte des précisions sur la formulation du texte soumis aux voix. Au vu de la modification du projet initial, notre liste d'union CFTC, CFDT, UNSA ainsi que le syndicat Solidaires s'abstiennent, la CGT votant pour la poursuite de l'expertise. Celle-ci n'est donc pas maintenue.

- Budget

Quelques dernières actions sont validées en cette fin d'année, permettant la consommation totale du budget alloué : aménagement de poste à St Martin d'Hères, casques pour TGAP, plan d'évacuation Pompiers à Beaurepaire, brassards guide file et serre file pour le CFP Rhin et Danube.

- Bilan d'étape sur les services installés à Vallier

Depuis un an, suite à l'installation de Grenoble Amendes et de Grenoble Municipale sur le site de Vallier un groupe de travail a été mis en place. Une gestionnaire de site a été nommée, accélérant ainsi le traitement des dossiers à régler. Un exercice d'incendie a été réalisé le 10/11/17. Différentes demandes ont été satisfaites : caméras, double de clé, climatisation du bloc caisse, film oculus, boîtier de commande à distance... Malgré de nombreuses interventions, la porte d'entrée du public pose toujours problème. Une nouvelle action doit intervenir, la bonne peut être !!! Certaines demandes concernant le hall d'accueil sont suspendues dans l'attente des solutions que devrait proposer l'architecte qui a visité l'accueil de Rhin et Danube et celui de Vallier.

- Visites de L'ISST

Trois visites de sites ont été effectuées par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail au premier semestre 2017 à Beaurepaire, Domène et St Martin d'Hères. Elles donnent lieu à des rapports détaillés, exposés en séance. Les principales recommandations ont été traitées par la Direction. Le problème de l'habilitation électrique revient dans ces trois visites. Malgré les propositions de formation, le manque d'agents formés persiste.

- Exercices d'incendie

Ils sont préconisés annuellement sur tous les sites, la Direction indique qu'une note de rappel a été diffusée à l'ensemble du département. Un certain nombre de rapports d'exercice ont été transmis à l'assistante de prévention mais à ce jour, il est déploré un nombre encore trop important de sites qui n'ont pas programmé d'exercice. Un rappel sera envoyé aux retardataires et ce critère sera pris en compte dans l'évaluation des cadres. L'importance des conditions de réalisation des exercices est soulignée, notamment au sujet des portes coupe-feu qu'il convient de tester.

- Site Belgrade

Des travaux seront réalisés afin d'améliorer les entrées et sorties des personnels et une salle de réunion sera aménagée au RDC du bâtiment.

Compte rendu rédigé par vos représentantes en CHSCT :

Françoise Couly et Marie-Anne Parrot.